



# **DELIBERATIONS COMMUNALES 2013**

## *Les délibérations de la session ordinaire de février 2013*

### **Points adoptés**

1. Etude et vote du compte administratif de la Commune Urbain de Marrakech au titre de l'année 2012
2. Programmation de l'excédent réel du budget au titre de l'exercice 2012
3. Programmation du produit de cession des immobilisations communales

## Les délibérations de la session ordinaire d'avril 2013

Points adoptés	Points reportés
<p><b>1.</b> Statuer à propos des deux dons octroyés par la société « DOUJA PROMOTION » au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, le premier est estimé à 1000 000,00 DH le second à 1000 000,00 DH effectué en deux versement pour un montant total de 2 000 000,00 DH .Ce montant représente la participation de la dite société à l'élaboration du plan de déplacement urbain relatif au projet Portes de Marrakech.</p>	<p><b>44.</b> Etude de la situation de la société d'équipement et du développement de la ville de Marrakech « Avilmar » et son incapacité à s'acquitter des redevances liées au droit d'exploitation des stations du parking au titre des années 2012 et 2013.</p>
<p><b>2.</b> Statuer à propos du don financier octroyé par M. Hassan CHAMI au profit de la Commune Urbaine de Marrakech estimé à 995.400,00DH.</p>	<p><b>11.</b> L'actualisation de la décision du Conseil Communal concernant le bail à long terme au profit de l'union Général des travailleurs du Maroc (UGTM).</p>
<p><b>3.</b> Statuer à propos du don immobilier octroyé par M. Abdelghani EL MOUTASALI au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain de titre foncier n°35488/m. Sa superficie est environ 9600 m<sup>2</sup> sis au lotissement Ourida 2<sup>ème</sup> tranche, quartier Targa .Ce terrain est destiné à la création d'une partie des voies d'aménagement.</p>	<p><b>12.</b> Loyer du terrain affecté à souk Alwaha.</p>
<p><b>7.</b> Statuer à propos de l'opération de cession des locaux commerciaux du marché Hay Mohemmadi et fixer mutuellement le prix de vente.</p>	<p><b>13.</b> Loyer du terrain affecté à souk Alazzouzia</p>
<p><b>17.</b> Autoriser la Présidente du Conseil Communal d'intenter une action en justice pour le recouvrement des taxes communales générées par la location des locaux commerciaux et logements communaux.</p>	<p><b>28.</b> Modification du cahier des charges relatif aux conditions d'appui des projets des associations.</p>
<p><b>16.</b> Autoriser la présidente du Conseil Communal d'intenter une action en justice pour faire évacuer le logement administratif occupé par M.Abderrazzak EL BOUDALI.</p>	<p><b>45.</b> Régler la situation de villa située à l'hôtel la Mamounia tenant compte de l'état d'avancement du dossier.</p>

Points adoptés	Points reportés
<p><b>19.</b> Correction d'une faute matérielle apparaissant à la décision de Conseil Communal de Marrakech, lors de sa session d'avril 2012, se rapportant à l'affectation d'une parcelle de terrain à Talloujte à Hay Mohemmadi.</p>	<p><b>10.</b> Statuer à propos du renouvellement du contrat de bail de terrain situé près du siège actuel de Conseil d'Arrondissement Menara à l'Av. Hassan II, route d'Essaouira en faveur de la société marocaine de distribution du carburant « Afriquia ».</p>
<p><b>14.</b> Modification de la décision du Conseil Communal (session de juillet 2012), relative à l'acceptation de la demande de M. Hassan AARIOUCH relative au droit d'occupation du domaine public sis à l'Av. Moulay Rachid à l'Arrondissement Marrakech Medina.</p>	<p><b>04.</b> Se prononcer à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des terrains pour créer une route d'aménagement reliant la route de Tahanaoute et la route menant à l'aéroport de Marrakech Menara et l'adoption du montant de l'indemnisation fixé par la commission administrative chargée de l'évaluation des lots de terrain concernés. <i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i></p>
<p><b>27.</b> Etude du projet de convention de partenariat entre le Conseil Communal de Marrakech et la fondation de soutien des personnes en situation d' handicap.</p>	<p><b>22.</b> Indemnisation de M. Abdelghani NOUR par l'octroi d'un magasin à souk Lakhmis.</p>
<p><b>26.</b> Statuer à propos de la modification de la convention de partenariat conclue entre le Conseil Communal de Marrakech, le Conseil d'Arrondissement Menara et la Délégation d'Entraide National relative à la gestion et le fonctionnement des centres sociaux suivants : Centre social de la femme et l'enfant à Hay Hassani, Club féminin Bouakkaz et Centre social de la femme et l'enfant à M'hamid.</p>	<p><b>24.</b> Statuer à propos de la réclamation de Mme Fatiha ARIB se rapportant à son droit prioritaire pour l'exploitation de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public sis place Jammaâ-lefna</p>
<p><b>31.</b> Etude et adoption de la convention de partenariat entre la Commune Urbaine de Marrakech et la société PRODUCTION DEBJAM relative à l'organisation du Festival International du Rire à Marrakech.</p>	<p><b>36.</b> Etudier et Statuer à propos de l'expropriation des lots de terrain pour l'adduction de Douar Chelalga en eau potable et sa liaison aux réseaux d'assainissement et d'éclairage public. <i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i></p>
<p><b>32.</b> Etude et adoption d'une convention de partenariat pour promouvoir le secteur de l'artisanat entre l'association de centre de formation et de qualification des métiers d'artisanat, l'Assemblée Préfectoral de Marrakech, le Conseil Communal de Marrakech et le Conseil de la Commune Urbaine Mechoir-Kasbah. <i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i></p>	<p><b>06.</b> Modification du cahier des charges relatif au loyer des piscines.</p>
<p><b>30.</b> Etude et adoption de la convention conclue entre la Commune Urbaine de Marrakech et le Kawkab de Marrakech (KACM)-branche football.</p>	<p><b>09.</b> Statuer à propos du montant de cession de lot de terrain située à Hay Almassar limitrophe du marché de gros aux fruits et légumes en faveur des bénéficiaires.</p>

Points adoptés	Points reportés
<p><b>33.</b> Adoption de la convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Artisanat, l'Agence de Partenariat pour le Progrès (APP) d'une part et la Willaya de Marrakech, le Conseil Communal de Marrakech, la Commune Urbaine de Mechoir-Kasbah et le Conseil Régional du Tourisme à Marrakech d'autre part pour assurer la continuité du projet de création et de promotion des circuits touristiques intégrant les métiers de l'artisanat à Marrakech.</p> <p><i>(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de ministère de l'artisanat).</i></p>	<p><b>15.</b> Etude de l'action d'autorisation d'exploitation temporaire du domaine public communal pour la construction d'un bâtiment au profit de l'Association Grand Atlas, au niveau de quelques sites de Marrakech, destinée à la création des kiosques dédiés aux jeunes diplômés chômeurs.</p>
<p><b>5.</b> Virement du crédit de quelques articles du budget au titre de l'exercice 2013.</p>	<p><b>20.</b> Alignement des routes principales pour la création de la route reliant l'Av. Almoukawama et la route d'aménagement N° 206.</p>
<p><b>29.</b> Soutien des équipes adhérentes sous l'égide des fédérations royales marocaines.</p>	<p><b>37.</b> Etude et adoption du cahier des charges relatif à la gestion déléguée du secteur de propreté et de collecte des ordures.</p>
<p><b>39.</b> Statuer à propos de l'arrêté communal pour la réglementation du droit d'exploitation temporaire du patrimoine communal à fin d'installer des panneaux publicitaires et fixer mutuellement les redevances y afférentes.</p>	<p><b>41.</b> Statuer à propos de la modification de l'arrêté communale régissant la place Jamaâ-lefna.</p>
<p><b>34.</b> Élaborer un programme contractuel régional visant la création et la mise en œuvre des chantiers stratégiques nationales pour le développement du secteur touristique (vision 2020).</p> <p><i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i></p>	<p><b>42.</b> Régulation de la situation du recouvrement des droits de bail relatif au marché communal IbenToumarte à Guéliz.</p>
<p><b>23.</b> Statuer à propos l'octroi du droit d'occupation temporaire du domaine public sis Jamaâ-lefna pour installer une charrette affectée à vendre des confiseries en faveur de M. Abdeghani BOUASSIDA.</p>	<p><b>43.</b> Statuer à propos de modification de la redevance d'exploitation de domaine public communal à la place Jamaâ-lefna concernant les vendeurs des plantes.</p>
<p><b>25.</b> Statuer à propos du changement de l'objet d'autorisation d'exploitation temporaire du domaine public sis Jamaâ-lefna de la vente des vêtements à la vente des repas au profit de M. Miloud EL ANKAOUI.</p>	<p><b>48.</b> Révision de l'arrêté fiscal local N°06 de 19 mai 2008 fixant les proportions et les prix des taxes, droits et redevances au profit du budget de la Commune Urbaine de Marrakech tel qu'il a été modifié et complété.</p>
<p><b>35.</b> Statuer et adopter la convention de partenariat entre la Commune Urbaine de Marrakech et l'association des exploitants des eaux destinés aux activités agricoles à propos de l'entretien de Saguia Targa-Askjour qui irrigue Ghabat Chabab.</p>	

Points adoptés	Points reportés
<p><b>08.</b> Statuer à propos de la demande de cession d'un lot de terrain communal appartenant au titre foncier N° 16902/m et la partie non conservée d'une superficie de 67m<sup>2</sup> en faveur du Ministère de Justice pour l'élargissement de l'annexe du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Marrakech.</p>	
<p><b>15.</b> Etude de l'action d'autorisation d'exploitation temporaire du domaine public communal pour la construction d'un bâtiment au profit de l'Association Grand Atlas, au niveau de quelques sites de Marrakech, destinée à la création des kiosques dédiés aux jeunes diplômés chômeurs.</p>	
<p><b>21.</b> Statuer à propos du montant d'indemnisation fixé par la commission administrative chargée de l'évaluation du droit de propriété et des droits réels et immobiliers liés à l'opération d'alignement en vue d'aménager la route N° 112 située derrière le projet résidentiel Jenane Ourad reliant la route de Safi et la route d'aménagement, ainsi que l'opération de création de la route d'aménagement reliant la route du Safi et le dit projet résidentiel.</p>	
<p><b>38.</b> Adoption d'une convention relative à l'octroi des motos à la Sûreté National de Marrakech.</p>	
<p><b>40.</b> Instaurer un guide de procédure relatif à l'organisation du déplacement urbain au sein de la ville de Marrakech.</p>	
<p><b>46.</b> Election du représentant du Conseil Communal de Marrakech auprès de la société d'équipement et de développement local de Marrakech Avilmar pour remplacer M. Khalid El FATAOUI qui a présenté sa démission.</p>	
<p><b>47.</b> Election du représentant du Conseil Communal de Marrakech à la commission de direction de la « Maison de l'élus » de la région de Marrakech Tensift El Haouz.</p>	

## Les délibérations de la session ordinaire du juillet 2013

Points adoptés	Points reportés
1. Adoption du montant global de la subvention pour le fonctionnement des arrondissements au titre de l'exercice 2014	4. Statuer à propos du renouvellement ou prolongement du contrat de bail du terrain appartenant au titre foncier n° : 5948/m, d'une superficie de 2228 m <sup>2</sup> , sis à Bab Doukkala Av. Moukhetar Soussi au profit de la société Pétrole Maroc (Petrom)
2. Virement de crédits de quelques articles du budget au titre de l'exercice 2013.	5. Louer le terrain appartenant au domaine privé communal au club de Canal Forme.
3. Statuer à propos du don foncier octroyé par M. Abdelhadi LEZREK à la Commune Urbaine de Marrakech. Il s'agit d'un terrain appartenant au titre foncier n° : 4/229357, sa superficie est de 2126 m <sup>2</sup> , sis à l'Av. Abdelkrim Elkhatibi route de Casablanca, dédié à l'aménagement des voies.	19. Etude et approbation du cahier des charges relatif à la gestion déléguée du secteur de la propreté et collecte des ordures.
6. Etude et approbation de la convention relative au financement et à la réalisation du programme curatif des maisons menaçant ruine à Sidi Youssef Ben Ali.	20. Abrogation de la décision communale prise lors de la session communale du mois d'Avril 2012, approuvant la convention de partenariat entre la Commune, le Ministère de Jeunesse et Sport et la Fédération Royale de Natation concernant la gestion et l'animation de la piscine couverte Bab Lekhmis.
7. Etude et approbation de la convention relative au financement et à la réalisation du programme curatif des maisons menaçant ruine au quartier El Hara.	21. Etude de projet de convention de partenariat entre la Commune Urbaine de Marrakech, l'Union des Clubs de Natation du Sud et l'Arrondissement Marrakech Medina concernant la gestion de la piscine couverte Bab Lekhmis.
8. Etude et accord de la motion présentée par le Conseil de l'Arrondissement Menara, prise lors de sa session communale ordinaire du moi du juin 2013, se rapportant à l'affectation d'une parcelle de terrain pour construire une mosquée à Ain Mezouar.	22. Statuer à propos de la démission de Mme MECHFOUA de son poste de présidente de la commission des grands services.
9. Etude et adoption de la motion du Conseil de l'Arrondissement Menara, prise lors de sa session ordinaire du moi du juin 2013, stipulant l'affectation d'une parcelle de terrain pour construire une mosquée à M'hamid 7.	23. Election du président de la commission des grands services après étude de la démission de Mme MECHFOUA
10. Etude et adoption de la motion du Conseil de l'Arrondissement, prise lors de sa session ordinaire du moi du juin 2013, stipulant l'affectation d'une parcelle de terrain pour construire une mosquée au lotissement Daoui.	27. Se prononcer à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des terrains pour la création d'une partie de la route d'aménagement n° 710 reliant la voie d'aménagement n° 229 et celle n° 225 sise à la région Ache Bellarej allongeant la route de Casablanca. <i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i>

Points adoptés	Points reportés
<b>11.</b> Etude et adoption de la motion du Conseil de l'Arrondissement Menara, prise lors de sa session ordinaire du moi du juin 2013, stipulant l'affectation d'une parcelle de terrain pour construire une mosquée à M'hamid 9.	
<b>12.</b> Etude et adoption de la motion du Conseil de l'Arrondissement Menara, prise lors de sa session ordinaire du moi du juin 2013, stipulant l'affectation d'une parcelle de terrain pour l'extension de la mosquée Halima Saadia à Massira 3.	
<b>13.</b> Etude et adoption de la motion du Conseil de l'Arrondissement Menara, prise lors de sa session ordinaire du moi du juin 2013, stipulant l'affectation d'une parcelle de terrain pour construire une mosquée à Meàta Allah.	
<b>14.</b> Etude et adoption de la motion du Conseil de l'Arrondissement Menara, prise lors de sa session ordinaire du moi du juin 2013, stipulant l'affectation d'une parcelle de terrain pour construire une mosquée à Abraj Zeitoun.	
<b>15.</b> Nomination de quelques avenues et rues de la ville.	
<b>16.</b> Instaurer un guide de procédure relatif à l'organisation des déplacements urbains au sein de la ville.	
<b>17.</b> Augmentation du capital social de la société El Mamounia.	
<b>18.</b> Etude et approbation de la convention de prestation du service entre la commune et M. Mohamed BAROUDI.	
<b>24.</b> Se prononcer à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des terrains pour la création des routes au niveau de l'opération Boumenkar Arrondissement Ennakhil	
<b>25.</b> Se prononcer à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des terrains pour la création des routes au niveau de l'opération Kehili Mellakh Arrondissement Ennakhil	
<b>26.</b> Statuer à propos de l'acquisition du terrain relevant du domaine public dont le titre foncier n° : 16643/43 ou sa location dans le cadre d'un bail à long terme à fin d'y installer et créer la nouvelle décharge publique de Marrakech.	



## Les délibérations de la session ordinaire d'octobre 2013

Points adoptés	Points reportés
<b>1.</b> Etude et Vote du budget de la Commune Urbaine de Marrakech au titre de l'exercice 2014	<b>4.</b> Aviser le Conseil Communal de Marrakech à propos des programmes « Ville sans bidonville » et « Maison menaçant ruine »
<b>2.</b> Programmation de l'excédent prévisionnel du budget au titre de l'exercice 2014	<b>6.</b> Alignement des routes principales pour la création de la route reliant l'Av. Almoukawama et la route d'aménagement N° 206.
<b>3.</b> Etude des comptes des dépenses liés aux montants affectés aux arrondissements au titre de l'exercice 2014.	<b>8.</b> Modification du cahier des charges relative à l'octroi de la concession d'exploitation des stations du parking via des compteurs chronométrique du stationnement.
<b>5.</b> Statuer à propos de l'exploitation du domaine public Communal pour la construction d'un bâtiment affecté à la création des toilettes publiques au profit de Mustapha CHERAOU dans le cadre du projet « Dar Lodo »	<b>16.</b> Statues à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des lots de terrain pour accomplir la voie d'aménagement N° 111 menant au projet Opération Tilila et Nouara. <i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i>
<b>7.</b> Etude et adoption de la convention de partenariat entre la CUM et le groupe ADDOHA relative à la gestion de secteur de propreté et de collecte des ordures au quartier « Abwab Marrakech »	
<b>9.</b> Affectation d'un lot de terrain non bâti sis lotissement Hay Acharaf, Menara 3 Gueliz, appartenant au titre foncier N° 127328/m d'une superficie de 760 m <sup>2</sup> pour construire une Mosquée.	
<b>10.</b> Modification du règlement interne du Parc Sportif Moulay Hassan	
<b>11.</b> Statuer sur les subventions des associations de la société civile au titre de l'année 2013	
<b>12.</b> Annulation de la décision du Conseil Communal de Marrakech prise lors de la session ordinaire du mois d'avril 2009 se rapportant à l'adoption de la convention cadre entre le Conseil Communal de Marrakech et le Ministère de l'Intérieur relative à l'assistance judiciaire au profit de la Commune Urbaine de Marrakech.	
<b>13.</b> Adoption de la convention cadre entre le Conseil Communal de Marrakech et le Ministère de l'Intérieur relative à l'assistance judiciaire au profit de la Commune Urbaine de Marrakech	

Points adoptés	Points reportés
<p><b>14.</b> Etude et adoption de la convention relative au financement du projet d'irrigation de la palmeraie de Marrakech par des eaux usées traitées <i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i></p>	
<p><b>15.</b> Statuer à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des terrains pour relier le projet Aine Salime sis Arrondissement Ennakhil à la route principale.</p>	
<p><b>17.</b> Statuer à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des terrains pour créer une partie de voie d'aménagement n° 710 liant la voie d'aménagement n° 225 sis à la zone Ache Bellarj route de Casablanca. <i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i></p>	
<p><b>18.</b> Etudier et statuer à propos de l'expropriation pour utilité publiques des lots de terrain pour l'adduction de Douar Chelalga en eau potable, sa liaison aux réseaux d'assainissement et d'éclairage public. <i>(point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).</i></p>	

## *Les délibérations de la session extraordinaire du 27/09/2013*

### **Points adoptés**

1. Etude et adoption du cahier des charges relatif à la gestion déléguée du secteur de propreté et de collecte des ordures
2. Adopter l'arrêté réglementaire communal relatif à l'enlèvement des palmiers qui constituent un danger pour les utilisateurs de la voie publique.
3. Délocalisation du hall de poisson du site actuel sis Av. Abdellah Ben Yassine à côté de l'abattoir communal au nouveau site sis route Guemassa-Mhamid

## *Les délibérations de la session extraordinaire de décembre 2013*

### **Points adoptés**

1. Confirmer la décision du Conseil Communal de Marrakech se rapportant à la décision de la session ordinaire d'octobre 2011 relative au plan d'aménagement sectoriel de la zone M'hamid Sud en statuant sur les remarques du public concernant ce plan conformément à la lettre de M. le Secrétaire Général du Gouvernement n° 3035 du 26 juin 2013.
2. Adopter l'ouverture du compte spécial pour le projet Centre de Patrimoine Immatériel à la place Jamaa-lefna
3. Adopter la convention de partenariat relative à l'exploitation commune de la décharge publique de Marrakech entre la CUM et quelques collectivités territoriales situant à la Province Al Haouz